

Le Terroir

Mot de la présidente

Vous savez, l'agriculture est le socle, la base et surtout la pierre d'assise de toute une filière qui relie la terre à la table. Notre relève représente la suite et la survie de cette filière. J'ai eu l'occasion d'assister à la *Soirée hommage à la relève*. Nos jeunes ont une bonne tête sur les épaules et elles sont pleines d'idées. Il faut leur donner l'opportunité de rêver, d'oser et d'agir en les soutenant. C'est avec performance et dynamisme qu'ils vont prendre les rênes de leurs entreprises et de notre organisation. Ce sont nos futurs bâtisseurs.

Au cours des prochaines semaines, le service de L'ARTERRE-Gaspésie sera officiellement actif. Vous êtes un producteur sans relève? Communiquez avec L'ARTERRE. Vous êtes propriétaire de terre qui pourrait être mise en valeur par un aspirant-producteur? Communiquez avec L'ARTERRE. Par hasard, vous êtes tombé sur ce journal et vous avez un projet agricole, mais vous n'avez pas de terre pour vous établir? Communiquez avec L'ARTERRE. Ce service ne résout pas toutes les problématiques agricoles, mais il permet de mettre en lien les opportunités agricoles existantes et de futurs producteurs qui les cherchent. Pourquoi ne viendraient-ils pas s'établir chez nous, en Gaspésie?

Ces aspirants-producteurs, il faudra les accueillir et leur démontrer à quel point ils ont bien fait de choisir la Gaspésie et les Îles pour poursuivre leur rêve. L'accueil des nouveaux producteurs par les syndicats locaux a son importance afin de transmettre de l'information, mais également répondre aux interrogations de nos nouveaux producteurs et les référer aux bonnes personnes. Cet accueil est primordial et représente l'un des éléments de base de notre vie syndicale. La relève en agriculture est très importante, notre relève syndicale l'est aussi. Celle qui prendra de front les problématiques et travaillera à ce que l'agriculture gaspésienne et madelinienne reste dynamique et performante. Ce sont eux qui travailleront à défendre nos intérêts économiques et sociaux, peu importe notre localisation et notre domaine de production.

À vous tous bon retour dans les champs.

Michèle Poirier
Présidente

Dans ce numéro:

Mot de la présidente	Page 1	Service de transport d'animaux	Page 7
Deuxième soirée hommage à la relève agricole	Page 2	Devenez membre de la CUMA Les Rameaux	Page 7
L'Arterre-Gaspésie	Page 3	Une certification Bœuf durable s'implante dans vos troupeaux	Page 8
Journée productions fourragères	Page 4	Gaspésie Gourmande	Page 8
Priorité de quota régional	Page 5		
Soirée hommage à la relève agricole - catégorie démarrage	Page 5		
Soirée hommage à la relève agricole - catégorie implication syndicale	Page 6		
Gaillet mollugine	Page 6	Dépliant de l'Arterre en page centrale	

Deuxième soirée hommage à la relève agricole: Le meilleur moment pour souligner les bons coups

Les membres de l'Association de la relève agricole de la Gaspésie - Les Îles (ARAGÎM) ont organisé la deuxième édition de la soirée hommage à la relève agricole. L'évènement a eu lieu le vendredi 12 avril dernier, au Centre communautaire Adrien-Gauvreau de New Richmond.

Les jeunes de la relève étaient invités à déposer leur candidature ou celle d'un autre jeune. En tout, ce sont 19 candidatures qui ont été soumises dans les 6 catégories. La Bergerie OviRêve de New Richmond est partie avec la reconnaissance « Nouveau démarrage ». Cette jeune entreprise a su se démarquer par son dynamisme et sa débrouillardise. Parents de deux jeunes enfants et ayant tous les deux un travail à l'extérieur de la ferme, Alex-Émilie Plourde-Leblanc et Marc-Olivier Cavanagh ont su saisir les opportunités de site pour la Bergerie ainsi que la formation en agriculture. Dans la catégorie « Nouveau transfert », c'est la ferme Éole et son nouveau propriétaire, Frédéric Gauthier de Cap-Chat qui ont remporté les honneurs. Jeune entrepreneur, il est calme et passionné, ce qui fait de lui un producteur attentionné auprès de ses animaux et désireux de garder l'agriculture forte dans son coin de pays.

Dans le domaine de l'agriculture, la formation est très importante et c'est pourquoi l'ARAGÎM a décerné un prix « Formation » à Marie-Ève Cyr, une jeune agronome qui détient également une technique en santé animale. De retour dans la région depuis moins d'un an, elle apporte son savoir dans deux entreprises agricoles en plus d'avoir son projet de ferme avec son conjoint. Pour sa part, Jean-François Bourdages de la Ferme Bourdages Tradition a remporté le prix « Implication » pour l'ensemble de ses activités. En plus, d'avoir été administrateur de l'ARAGÎM pendant 10 ans, Jean-François a donné du temps à plusieurs organismes agricoles et communautaires. Lorsqu'il est temps d'organiser une activité, il est toujours le premier à donner un coup de main et prendre des tâches de front.

Le prix « Coup de cœur » permet, quant à lui, de souligner l'accomplissement d'une relève qui se démarque. Il a été remis à Alex-Émilie Plourde-Leblanc pour sa formation, son implication, sa persévérance et son audace. Puis, parce que la relève agricole est appuyée par un grand bassin d'intervenants spécialisés ou non dans le domaine agricole, il importe de souligner le dévouement de ceux-ci avec la catégorie « Personne-ressource ». Deux intervenants du secteur agricole ont eu l'honneur de recevoir ce prix, soit Éric Lepage, conseiller au MAPAQ et Karina Espinoza-Rivière, conseillère à la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles.

Pour cette deuxième édition, la relève a invité les syndicats locaux et spécialisés, ainsi que la Fédération régionale, à souligner l'implication syndicale d'un membre. Ils ont répondu avec un grand enthousiasme et c'est ainsi que 9 plaques reconnaissance ont été remises aux personnes suivantes: Arthur Blais et Francine Pelletier par le Syndicat UPA de Bonaventure, Jeanne Bourgeois par le Syndicat UPA des Îles-de-la-Madeleine, Christian Côté par la Fédération régionale, Serges Goyer par le Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la Gaspésie - Les Îles, Francis Lemieux par le Syndicat UPA de la Haute-Gaspésie, Alcide Proulx par le Syndicat UPA de Rocher-Percé, Donald Roussy, par l'Association agriculture biologique Gaspésie, Viateur Soucy par le Syndicat UPA Avignon ainsi que Allen Synnott par le Syndicat UPA de la Côte-de-Gaspé. Le dévouement de chacune de ces personnes, ainsi que son amour de l'agriculture, ont été soulignés. Ils ont investi temps et énergie afin de propulser leurs idées et développer l'agriculture gaspésienne et madelinienne.

Dans les prochaines éditions du Terroir et sur la page Facebook de la relève, nous vous présenterons des portraits de chacune des personnes honorées lors de cette soirée.

L'Association de la relève agricole de la Gaspésie - Les Îles tient à remercier ses partenaires principaux pour cet évènement: la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles, la direction régionale de Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine du MAPAQ, le Syndicat UPA d'Avignon, le Syndicat UPA de la Haute-Gaspésie.

Lors d'un encan silencieux au profit de la relève agricole, Michèle Poirier a remporté la photographie gagnante du concours photo Desjardins 2018 prise par Alex-Émilie Plourde Leblanc.



L'Arterre-Gaspésie, votre nouveau service de maillage pour faciliter l'accès au monde agricole



Après plusieurs mois de démarches, la Fédération régionale, en partenariat avec les cinq MRC gaspésiennes, est fière de vous annoncer le lancement officiel du service de L'ARTERRE. M^{me} Andréanne Cyr Wright, agronome, agira à titre d'agente de maillage. Elle sera accompagnée de M. Germain Babin, qui agira à titre de coordonnateur pour le déploiement du service.

L'ARTERRE a pour objectif de mettre en relation et d'accompagner des propriétaires terriens, des entreprises agricoles ainsi que des aspirants-producteurs dans une démarche de maillage.

Plusieurs possibilités de jumelages s'offrent à vous...

- Démarrage;
- Expansion;
- Partenariat d'affaires;
- Transfert et reprise d'une entreprise agricole..

Et ce, grâce à une variété de modèles d'entente tels que :

- Location avec ou sans option d'achat;
- Transfert partiel ou total;
- Vente/achat partiel ou total;
- Partenariat d'affaires;
- Entente de jumelage personnalisée selon votre contexte.

Ce service sera complémentaire à ceux déjà disponibles dans la région. Le rôle de l'agente sera de faciliter les démarches entre les diverses parties et de s'assurer d'un accompagnement individualisé et personnalisé pour chacun des cas qu'elle aura à traiter.

Une grande campagne d'information et de promotion sera déployée au cours des prochains mois afin de bien expliquer l'offre de service et répondre aux interrogations. Les ressources de L'ARTERRE se déplaceront sur l'ensemble de la Gaspésie pour aller à votre rencontre. Soyez à l'affut de nos publications via les réseaux sociaux et Le Terroir afin de connaître les dates de nos prochaines séances d'information.

Pour toute question concernant le projet, vous pouvez communiquer dès maintenant avec M. Germain Babin au 418 392-4466, poste 224 ou par courriel au gbabin@upa.qc.ca

Contactez l'agente de maillage au : 418 392-4466, poste 227 ou par courriel au arterre-gaspesie@upa.qc.ca

Bienvenue dans l'équipe!

La Fédération régionale désire souhaiter la bienvenue dans son équipe à M^{me} Andréanne Cyr Wright, qui assurera le rôle d'agente de maillage. M^{me} Cyr Wright possède un baccalauréat en agronomie végétale avec un profil international ainsi qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées en développement rural intégré. Son dynamisme et son oreille attentive seront des qualités qu'elle saura mettre à profit dans la réalisation de son mandat.

Nous lui souhaitons bon succès!

Journée productions fourragères

Le mardi 9 avril dernier, la Fédération de l'UPA de la Gaspésie – Les Îles et le Club agroenvironnemental de la Gaspésie – Les Îles présentaient une journée spéciale sur les productions fourragères à l'Hôtel Le Francis. Ouvert aux producteurs et aux intervenants désirant s'informer sur plusieurs aspects de la production fourragère, une trentaine de producteurs ont assisté à cette activité.

Dans un premier temps, messieurs Alain Proulx et Alain Thériault ont expliqué la situation du programme d'assurance foin pour l'année 2018 et les modifications apportées pour l'année 2019. Ces modifications ont été nécessaires afin d'adapter le programme à des situations de sécheresse. Elles résultent de l'analyse des données de stations météorologiques et de l'analyse du Centre d'étude sur les coûts de production (CECPA). Les journées de pluies en fin de période de sécheresse sont retranchées de l'évaluation des pertes. L'analyse du CECPA a permis de réajuster la valeur de remplacement. La FADQ a émis trois avances (août, octobre et décembre). Le traitement final a été envoyé avec les modifications de la valeur de remplacement en mars, après l'autorisation du gouvernement fédéral.

La FADQ offre plusieurs options pour les contrats d'assurance de récolte foin selon les besoins de l'entreprise. Il importe que le producteur fasse le bon choix, puisque ces options ont une incidence importante sur la couverture des récoltes. Il est fortement recommandé de vérifier auprès de votre conseiller de la FADQ afin de bien analyser votre situation et de choisir la meilleure option pour votre entreprise.

En deuxième partie de journée, M^{me} France Bélanger nous dresse un portrait sur la gestion optimale des plantes fourragères dans un contexte de changement climatique. Le mil est une graminée très vulnérable à une sécheresse. Il existe plusieurs espèces de graminées et de légumineuses plus efficaces sous ces conditions. Il faudra aussi assurer une bonne implantation des cultures par un bon drainage et un bon pH. Une fertilisation azotée au printemps accélère la croissance des plantes et compense pour le retard occasionné par des températures plus fraîches. Le vasage peut aussi convenir pour rétablir adéquatement et à peu de frais une prairie endommagée par l'hiver. Quel que soit son choix, le producteur devra apporter des modifications à sa gestion des prairies.

Finalement, Ian Provencher et Éric Lepage sont venus présenter les résultats du projet sur les chantiers fourragers. Ce projet s'est déroulé en deux étapes sur quelques années. La première étape consistait en une analyse de données techniques, des coûts en machinerie, du temps passé dans les chantiers fourragers et des facteurs qui affectaient l'efficacité et la rentabilité des opérations. La deuxième étape est venue ajouter aux analyses précédentes les coûts d'implantation et d'entretien des prairies.

En résumé, voici les principaux points qui sont ressortis des analyses et qui ont été communiqués :

- Ce sont les rendements qui ont l'influence la plus significative sur l'efficacité des chantiers fourragers, que ce soit en temps par tonne ou par balle consacré aux opérations de récolte, ou lorsqu'on traduit ce temps en coût d'opération de la machinerie.
- Il y a une grande variabilité des rendements entre les fermes et même entre les champs d'une même ferme.
- C'est avec le temps consacré au transport où on note le plus de variations lorsqu'on analyse les opérations.
- Les coûts moyens, par entreprise et uniquement pour les opérations de récoltes, allaient de 8 \$ à 23 \$ par balle.
- Les coûts moyens des intrants, par entreprise, étaient de 11 \$ à 19 \$ par balle.
- Les coûts totaux moyens, par entreprise, s'évaluaient entre 19 \$ et 41 \$ par balle.
- Lors des années de collectes de données, les rendements moyens étaient les plus élevés lors de la première semaine de juillet. Cependant, la qualité était moindre que celle des fourrages récoltés lors des deux semaines précédentes.
- La qualité des fourrages a un prix. Ceux qui commencent tôt cèdent du rendement afin d'obtenir davantage de qualité. Ceci a une influence directe sur l'efficacité des chantiers et le coût de production.
- Les entreprises doivent trouver l'équilibre qui convient à leurs besoins entre les rendements et la qualité.

Les producteurs présents ont grandement apprécié cette journée. Ils ont eu l'occasion de poursuivre les discussions par une activité sociale à la fin de la journée. Félicitation aux organisateurs.

Priorité de quota régional

À la suite de l'observation d'une diminution accélérée de la production laitière dans les régions de l'Abitibi et de la Gaspésie – Les Îles, « Les Producteurs de lait du Québec » se sont engagés dans une réflexion visant le maintien de la présence de ferme dans toutes les régions. Un comité d'étude sur la rétention des fermes dans les régions en perte de vitalité a été mis en place pour formuler des propositions visant l'établissement et le maintien de fermes laitières dans ces régions.

À la lumière de ces recommandations, les « Producteurs de Lait du Québec » ont choisi de donner une priorité d'accès sur le système centralisé de vente des quotas aux producteurs des groupes régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Gaspésie - Les Îles.

Les quantités de quota pouvant être acquises en priorité seront déterminées annuellement et plafonnées à la quantité perdue par la région. La priorité régionale sera plafonnée annuellement comme suit : limite (en kg de matière grasse par jour) = quantité totale vendue sur le système centralisé de vente des quotas (SCVQ) au 31 décembre de l'année précédente MOINS quantité totale achetée sur le SCVQ au 31 décembre de l'année précédente.

Une mesure transitoire pour 2019 et 2020 a été prévue sur une base de 30 kg de matière grasse annuelle. Pour 2019, les plafonds seront fonction du nombre de périodes SCVQ restantes à la suite de l'entrée en vigueur de la modification réglementaire. Ainsi, si la décision que doit rendre la Régie entre en vigueur le 15 juin prochain, le plafond de cette priorité pour cette année sera de 17,5 kg de matière grasse.

Pour 2020, le plafond sera de 30 kg de matière grasse par jour pour la Gaspésie - Les Îles.

Il est important de se rappeler qu'il s'agit d'une demande déposée à la Régie des marchés agricoles. Le règlement deviendra officiel à la suite de la décision de celle-ci.

Soirée hommage à la relève agricole - catégorie démarrage

Lauréat : Bergerie Ovirève, New Richmond

Depuis son retour en région, Alex-Émilie Plourde-Leblanc s'est impliquée dans les activités de la Ferme Bovirève avec son conjoint Marc-Olivier Cavanagh. À même la ferme, ils ont débuté un élevage de mouton, car entre l'ovin et le bovin, c'est la production d'agneaux-moutons qui les fait « tripper ». Au moment, où leur troupeau s'est agrandi, il leur a fallu faire un choix, diminuer le cheptel ou démarrer une nouvelle entreprise. C'est à ce moment que la Bergerie Ovirève est née.

Sans formation agricole, le couple saisit les opportunités de formation et acquiert de précieuses notions en production ovine par une formation universitaire d'une session, de la formation continue et par le DEP à distance offert par St-Anselme. Les trois années de démarches ont été intenses pour ces parents de deux jeunes enfants occupant chacun un emploi à l'extérieur. On peut dire que les défis ne leur font pas peur. Ils ont même trouvé le temps de s'impliquer activement au sein de l'ARAGÎM, du Réseau Agriconseils et du Syndicat des producteurs d'agneaux-moutons de la Gaspésie - Les Îles. Leur dynamisme leur a permis d'aller chercher l'aide nécessaire lorsque le besoin s'en faisait sentir ce qui a contribué à faire évoluer leur entreprise.



Soirée hommage à la relève - catégorie implication syndicale

Remis par la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles

Lauréat : Christian Côté

Arrivé de Deux-Montagnes à St-Alphonse en 1976 avec plusieurs familles, Christian Côté et les siens ont redynamisé le rang des Pionniers en y apportant la jeunesse et des valeurs orientées vers l'écologie et l'agriculture de proximité. D'abord perçus comme une curiosité, les gens de St-Alphonse ont vite adopté ces nouveaux concitoyens et ce sont intéressés à cette nouvelle approche de jardinage. Plusieurs ont suivi des cours et Christian leur transmettait ses connaissances avec passion.

Avec ses associés, il fonde Serres Levico pour entreprendre la production de tomates et de concombres biologiques en plus de tenir un centre jardin. La certification biologique en est à ses premières armes. Le Mouvement pour l'Agriculture biologique (MAB) est créé afin de faire reconnaître les principes reliés à ce mode de production. Christian Côté en deviendra le président en 1985. Ce mouvement, qui deviendra plus tard la Certification Québec Vrai, aura mis en place les exigences et le cahier des charges à respecter quant aux pratiques d'agriculture biologique qui sont reconnues aujourd'hui. Sans révéler son âge, on peut dire que Christian Côté est le « grand-père » de l'Agriculture bio au Québec.



Après la fin des activités de Serres Levico en 1999, Christian s'associe avec de nouveaux partenaires pour démarrer Serres Jardins-Nature en 2000. Cette entreprise innovante utilisera l'eau chaude de la papetière voisine pour chauffer le complexe de serres. On démontrait ainsi qu'il était possible de produire du bio à grande échelle. Serres Jardins-Nature occupera pendant quelque temps la position du plus important producteur de tomates biologiques en serres en Amérique du Nord.

Détenant une maîtrise en développement régional et ayant suivi une formation en programmation neurolinguistique, il met en pratique les techniques lui permettant d'influencer positivement les gens qu'il côtoie. Son charisme aidant, il joindra les rangs de l'UPA à titre d'agent en vie syndicale et, durant une dizaine d'années, il mettra ses connaissances à profit pour les producteurs tout en étant membre de l'UPA via son entreprise Serres Jardins-Nature. Président fondateur de l'Association Agriculture en 2005, il permettra des rapprochements et la reconnaissance de l'agriculture biologique au sein de l'UPA en région et au Québec.

En 2011, il devient président de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles et occupera cette fonction jusqu'en 2017, année où il décide de prendre sa retraite. Mais comme la passion ne s'éteint pas, c'est au niveau international qu'il choisit de s'engager. Les producteurs de l'Afrique de l'Ouest peuvent maintenant compter sur un « gourou » : l'Imam Christian Côté. Reconnu pour son charme et ayant compté de nombreuses conquêtes, il aura commencé sa vie en commune et aura mis les efforts pour se retirer dans une commune : celle du presbytère de St-Alphonse.

La Fédération de l'UPA de la Gaspésie – Les îles et l'Association agriculture biologique tiennent à remercier Christian Côté pour son engagement et son influence qui auront fait grandir l'agriculture biologique du Québec.

Gaillet mollugine

Le printemps est à nos portes et la saison de croissance des plantes arrive à grands pas. Les plantes prévues et celles qu'on pourrait caractériser d'indésirables. Parmi ces dernières, nous entendons particulièrement parler du Gaillet mollugine. Particulièrement envahissant, le *gaillet mollugine* peut affecter autant la qualité que le rendement de vos fourrages.

En 2011, Louis Roy, agronome informait les producteurs sur cette plante. La présentation est disponible sur le Web. Nous suggérons de la lire attentivement afin d'avoir toute l'information nécessaire. Le message principal est de faucher hâtivement, avant le stade de floraison, sinon les graines se répandent rapidement par voie aérienne ou encore par votre machinerie. Pour plus d'informations: <https://www.agrireseau.net/grandescultures/documents/Le%20gaillet%20mollugine%20dans%20nos%20prairies.pdf>

Service de transport d'animaux

Le service de transport d'animaux de la Gaspésie planifie les dernières expéditions pour les encans spécialisés de veaux d'embouche de St-Isidore.

Le prochain transport se tiendra le 24 mai. Au moment d'écrire ces lignes, il reste de la place pour une vingtaine de veaux. Nous prévoyons offrir le transport pour la semaine suivante, le 31 mai si nous réussissons à rassembler suffisamment de veaux. Enfin, le dernier transport aura lieu pour l'encan du 7 juin. Ce chargement est complet.

Veillez donc nous informer dès que possible, du nombre de veaux qu'il vous reste à expédier. Vous devez vous rappeler que vous avez un minimum de deux semaines avant la vente pour respecter le protocole de vaccination.

Si vous souhaitez en savoir davantage ou inscrire des veaux, veuillez communiquer avec Martyne Robertson au 418 392-4466, poste 0

Devenez membre de la CUMA Les Rameaux!

Vous avez besoin d'un équipement agricole et vous aimeriez en partager l'utilisation avec d'autres producteurs? La Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Les Rameaux de la Baie-des-Chaleurs peut vous aider.

La CUMA Les Rameaux, qui existe depuis 1995, permet à plusieurs producteurs de se partager une dizaine d'équipements performants en les louant à la Coopérative. L'utilisation de la machinerie sur votre entreprise est passée à la dépense comme une location. En partageant l'utilisation avec d'autres entreprises, vous aurez accès à des équipements performants pour une fraction du coût.

La CUMA Les Rameaux est légalement constituée. On peut y ajouter autant d'équipements qu'on le souhaite. Chaque machinerie fait partie d'une branche qui peut être créée lorsqu'au moins deux entreprises veulent utiliser en commun cet équipement. À l'achat de l'équipement, les membres de la branche doivent payer 20% de sa valeur. C'est ce qu'on appelle le droit d'utilisation. La CUMA obtient le financement pour les 80% manquants grâce à un prêt obtenu de la Financière Agricole. Par la suite, le coût d'utilisation est établi en fonction du nombre d'heures ou de la superficie qu'utilise chaque membre de la branche. La bonne entente permettra d'utiliser cet équipement de façon efficace.

Alors, vous projetez d'acquérir un nouvel équipement dont l'utilisation pourrait être partagé? Communiquez avec Germain Babin au 418 392-4466, poste 224. Celui-ci prendra toutes vos informations et la CUMA pourra vous accompagner dans votre projet.

Une certification Bœuf durable s'implante dans vos troupeaux!

Les Producteurs de bovins du Québec ont lancé récemment une initiative auprès des fermes de veaux d'embouche et de bouvillons d'abattage du Québec les invitant à adhérer à la certification VBP+ (Verified Beef Production Plus). Par cette certification, les entreprises seront en mesure de fournir des preuves de leurs pratiques durables et seront bien positionnées pour alimenter le programme de durabilité du Canada. Une publicité est d'ailleurs présentée sur les grands réseaux de télévision afin de promouvoir la production de bœuf durable.

https://www.youtube.com/watch?v=2B_08ZMjyEo

En Gaspésie, une dizaine d'entreprises se sont montrées intéressées et ont tout d'abord complété leur autoévaluation afin de s'inscrire au processus. La prochaine étape sera de recevoir la visite d'un auditeur qui inspectera la ferme, proposera des améliorations aux producteurs et décernera la certification VBP+.

Le Syndicat des producteurs de bovins de la Gaspésie - Les Îles accorde un montant de 100\$ aux entreprises qui adhèrent à la démarche. Si vous souhaitez en savoir un peu plus sur la certification VBP+, vous pouvez joindre Germain Babin à la Fédération de l'UPA au 418 392-4466, poste 224.

Gaspésie Gourmande

Une nouvelle adjointe administrative dans l'équipe de Gaspésie Gourmande

Une nouvelle adjointe administrative s'est jointe à l'équipe de Gaspésie Gourmande en mars dernier. Possédant plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'administration, Janique Essiambre effectue un retour aux sources, étant originaire de la région. Ayant acquis une solide expérience professionnelle principalement à la Sûreté du Québec, à la Commission scolaire Chemin-du-Roy et chez Raymond Chabot Grant Thornton, c'est maintenant au tour de Gaspésie Gourmande de bénéficier de son expertise. Nous souhaitons la bienvenue à Janique au sein de notre équipe!

Du nouveau dans la famille Gaspésie Gourmande

Gaspésie Gourmande accueille cette année plusieurs nouveaux membres dont, La Défriche, Les Bergeries du Margot et la Ferme Percé Nature. Gaspésie Gourmande rassemble 160 entreprises bioalimentaires, formées de producteurs et transformateurs de produits agricoles, marins et forestiers, ainsi que des complices : les commerces, restaurants, chefs et gîtes qui vendent ou servent leurs produits.

À mettre à votre agenda - 30 mai 2019 - lancement de la saison touristique et gourmande

Le jeudi 30 mai, à Percé, Gaspésie Gourmande et Tourisme Gaspésie vous préparent une journée festive pour souligner le dévoilement de la campagne 2019 de Tourisme Gaspésie et le dévoilement du *Guide-Magazine Gaspésie Gourmande*. Plaisir et festivités vous attendent en plus d'un souper gourmand en collaboration avec l'École du tourisme et de la restauration de la Gaspésie!

Le lancement de la saison, c'est l'événement festif à ne pas manquer! Il s'agit de la rencontre entre les producteurs, les transformateurs et représentants de l'industrie touristique et gourmande gaspésien!

Les inscriptions débuteront bientôt!